

CSEC DU 28 AVRIL 2020

Motion des élus

Les élus tiennent à remercier et à souligner l'engagement des Directions d'Air France et d'Air France KLM dans les échanges menés ces derniers jours auprès des Pouvoirs Publics.

A l'instar des décisions prises par plusieurs états dans le monde pour soutenir leurs compagnies aériennes, le gouvernement a reconnu l'importance stratégique du groupe Air France et a su prendre ses responsabilités.

Les élus représentant les personnels d'Air France, réunis ce jour en session soulignent et sont satisfaits du soutien vital apporté par l'Etat Français face à une crise inédite et d'une extrême brutalité.

Ce plan de sauvegarde, met tout le groupe face à une obligation de résultats, tant dans la restauration de sa situation économique que dans son engagement à réduire ses émissions carbone.

Ces deux conditions ont été clairement posées à l'entreprise.

Pour nous, Organisations Professionnelles et élus représentant les salariés, la responsabilité de l'entreprise est d'abord de protéger les salariés et les emplois, nous y serons très attentifs.

Nous attendons de la Direction qu'elle s'engage à un dialogue social honnête et transparent, première condition de la confiance.

Enfin nous attendons de l'État qu'il crée les conditions d'une concurrence loyale basée sur le respect de toutes les règles de droit français, et sur un allègement massif des taxes et redevances qui pèsent sur les compagnies françaises.